

### Type Diplôme : Master M1 & M2

COMPOSANTE	ELMI	ELMI_Antenne
MENTION	Innovation, entreprise et société	
CODE DIPLÔME	IMIES18	
Session M1	Session Unique	
Session M2	Session Unique	
Régime d'inscription	Initiale Hors-Apprentissage / Formation Continue / Formation Permanente	Contrat d'Apprentissage/ Contrat de Professionnalisation

Parcours Type en Master 1		Parcours Type en Master 2	
Développement Industriel		Développement Industriel	
Heures Maquette Année 1	Heures Valorisées Année 1	Heures Maquette Année 2	Heures Valorisées Année 2
649,5	586,5	649,5	649,5

### COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.
<b>Obtention des UE</b>
Chaque UE est définitivement acquise dès lors que l'étudiant(e) y a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20). Au sein de chaque UE, il y a compensation entre les ECUE.
<b>Obtention du Semestre</b>
Non concerné
<b>Obtention de l'Année</b>
Chaque année du Master est validée dès lors que l'étudiant(e) a obtenu la moyenne générale (moyenne supérieure ou égale à 10/20) entre toutes les unités d'enseignement.
<b>Note éliminatoire/ Note seuil</b>
Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire au PPR 4 (Projet professionnel et de recherche 4).

### REDOUBLEMENT

En fin de première année de Master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant(e), au sein de la Mention, en précisant le parcours.
<b>Décision : admis à poursuivre au sein de la mention IES... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).</b>
<b>Textes réglementaires</b>
<a href="#">Arrêté du 30 juillet 2019 relatif au diplôme national de licence</a>
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a>







